



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 11 mars 2021

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 3/2021 du 11 janvier 2021 relatif au règlement de l'entente intercommunale du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS Sorges),
- oui le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le préavis et ses annexes, tels que présentés.

Ainsi délibéré en séance du 11 mars 2021.

Le Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard